



Réserve Naturelle Régionale géologique
SITE DES CARRIÈRES DE TERCIS-LES-BAINS



Plan pluriannuel
de gestion - Section B
2018-2022



Réserve Naturelle géologique
SAUCATS - LA BREDE



SEIGNANX ET ADOUR



Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine
Nouvelle-Aquitaine



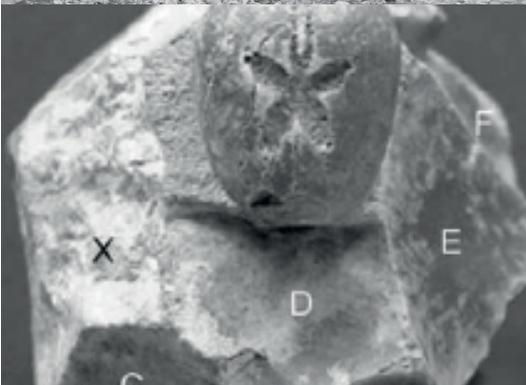
Réserve Naturelle Régionale géologique SITE DES CARRIÈRES DE TERCIS-LES-BAINS

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine**
Nouvelle-Aquitaine

 **Réserve Naturelle géologique
SAUCATS - LA BRÈDE**



SEIGNANX ET ADOUR



Plan pluriannuel de gestion - Section B 2018-2022

2017

Référencement du document :

DEJEAN N., LE MOAL T., GILLY Y, CAZABAN F, BRETON J., BARD B., 2017, Réserve Naturelle Régionale géologique du site des Carrières de Tercis-les-Bains, Section B, Plan pluriannuel 2018-2022, Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (coord.), Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède, Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Seignanx et Adour, 16 pages

Crédits photos : N. Déjean, R. Dupéré, C. Abrial

Autorité de classement :



Partenaire financier :



Autres partenaires :



DDTM 40

Préambule

La Section A du plan de gestion est ciblée sur le diagnostic du patrimoine naturel de la Réserve du site des carrières de Tercis-les-Bains et surtout le caractère exceptionnel de ce site pour la compréhension de nombreux phénomènes géologiques.

De ce diagnostic, plusieurs enjeux de conservation, de connaissance, de pédagogie et socioculturels ont été dégagés et synthétisés.

Dans la Section B présente, il s'agit de proposer une stratégie de gestion répondant à ces différents enjeux. A partir de cette stratégie, plusieurs objectifs à long terme sont proposés. Ces objectifs sont indépendants de la durée de ce plan de gestion. Des objectifs opérationnels sont également proposés, découlant des objectifs à long terme. Ils définissent un résultat à atteindre au terme du plan de gestion.

Facteurs influençant la gestion

La Réserve Naturelle Régionale géologique du site des carrières de Tercis-Les-Bains est plus ou moins fortement soumise à de nombreuses influences d'origine anthropique et/ou naturelle ayant des impacts positifs et/ou négatifs. La caractérisation des principaux facteurs d'influence et leur évaluation est un préalable à la définition des objectifs du plan de gestion.

Activité, usage	Conséquences	Impact positif	Impact négatif
Actions des gestionnaires	Rafranchissement des coupes	Fort	
Processus d'érosion, mouvements de terrain	Perte de l'information et de la visibilité sur les affleurements/coupes		Moyen
	Non accessibilité aux affleurements/coupes		Moyen
	Remise à jour du substrat	Faible	
Dynamique naturelle de la végétation	Perte de l'information et de la visibilité sur les affleurements/coupes		Fort
	Non accessibilité aux affleurements/coupes		Fort
	Homogénéisation des paysages		Fort
	Disparition d'habitats et d'espèces de milieux ouverts d'intérêt patrimonial		Fort
	Appartition d'habitats et d'espèces de milieux pionniers d'intérêt patrimonial sur substrat rocheux	Modéré	
	Colonisation par des espèces exotiques et invasives homogénéisant et dégradant l'état de conservation des habitats		Fort
La fréquentation du site par le public et des véhicules motorisés	Prélèvement de fossiles		Moyen
	Dégradation des affleurements liée à la recherche de fossiles		Moyen
	Entretien d'accès permettant de conserver des habitats et des espèces d'intérêt patrimonial	Modéré	
	Piétinement dégradant des habitats d'intérêt patrimonial		Faible
	Destruction/cueillette de la flore patrimoniale		Fort
	Prélèvement/destruction amphibiens		Fort
	Effet parasite sur la station sismologique		Faible
Modalités d'organisation de l'activité de pâturage	Conduite du pâturage permettant de conserver des paysages ouverts et d'entretenir des habitats d'intérêt patrimonial	Fort	
	Piétinement dégradant des habitats d'intérêt patrimonial et à l'origine de processus d'érosion localisée		Fort
	Eutrophisation dégradant des habitats d'intérêt patrimonial		Fort

	Abrouissement de la flore d'intérêt patrimonial	Fort
Modalités de gestion des parcelles forestières	Gyrobroyage généralisé du sous-bois contraignant la structuration du peuplement et la fonctionnalité de l'écosystème forestier de la chênaie	Modéré
	Gyrobroyage généralisé contraignant la structuration et l'état de conservation d'habitats d'intérêt patrimonial de la Pinède	Modéré
Modalités de gestion du site par la commune	Gestion par fauchage permettant de conserver des paysages ouverts et d'entretenir des habitats d'intérêt patrimonial	Modéré
	Fauchage précoce contraignant les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial	Modéré
	Brulis sur site dégradant des habitats d'intérêt patrimonial	Modéré
Modalités de conservation	Conservation pérenne des objets géologiques et archéologiques	Fort
Manque de connaissances sur les patrimoines naturels et socio-culturels	Mauvaise appropriation des enjeux	Modéré
Outils d'informations et de sensibilisation	Appropriation de la réserve par les citoyens locaux	Fort
	Appropriation de la réserve par les autres publics	Modéré
Foncier et politiques territoriales	Protection de zones d'intérêt en lien avec la réserve	Modéré
Ressources humaines et financières de la réserve	Gouvernance du plan de gestion	Fort

Éléments de stratégie sur les choix d'opérations

Le site des carrières de Tercis a été classé en réserve naturelle en vertu de la préservation et de la valorisation de son patrimoine géologique exceptionnel, et plus particulièrement pour son point stratotypique mondial. Dans le plan de gestion, la priorité est ainsi donnée à la conservation et à la valorisation de ce patrimoine géologique.

Néanmoins, les études récentes ont révélé que le site présente également un patrimoine naturel remarquable, notamment à une échelle départementale, voire régionale. Certaines actions en lien avec la gestion écologique sont ainsi définies comme prioritaires, comme la majorité des actions relevant de la géologie. Sur ces bases, les actions de protection et de gestion conservatoire, prioritaires, sont définies en croisant l'ensemble des enjeux en présence, et en veillant à disposer de toutes les connaissances nécessaires au préalable.

Pour parvenir aux objectifs du plan de gestion comme au respect de la réglementation sur le site, la gestion du site s'appuie sur une démarche de pédagogie et de concertation, qui favoriseront l'appropriation locale de la réserve, ce qui est crucial pendant les premières années de son existence. A ce titre, la complémentarité entre les structures cogestionnaires, et la mobilisation des partenaires à l'échelle du territoire représentent un atout.

Objectifs à Long Terme

A – Conserver le patrimoine géologique de la réserve

Le premier objectif à long terme concerne la conservation du patrimoine géologique de la réserve car il en constitue le fondement et la justification principale (raison initiale pour laquelle le site a été cédé à la commune auparavant). La protection passe par l'application de la nouvelle réglementation, tant par des tournées de terrain que par la signalisation et les actions de communication, afin de maintenir l'intégrité des couches géologiques. Ces informations fondamentales contribueront également à la protection de la biodiversité actuelle et à la sécurité des publics. Mais le patrimoine géologique a également de la valeur par le fait de pouvoir être accessible et visible, et cela passe par des actions d'inventaire et de nettoyage des affleurements aujourd'hui masqués, historiquement connus ou restant à découvrir. Au-delà de cette conservation in situ, la réserve se doit de conserver les collections associées au site, d'échantillons issus de la recherche ou de l'entretien /aménagement des sites et de bibliographie.

B - Conserver le patrimoine archéologique de la réserve

Le patrimoine archéologique recensé dans la réserve indique un très fort intérêt du site, notamment pour le Paléolithique dont de nombreux objets ont été perdus au cours de l'exploitation de la carrière.

Tout au long de la gestion de la réserve, la préservation des objets archéologiques découverts sera à assurer avec l'aide des services référents. Le développement des fouilles sera également à encourager pour mieux comprendre les connaissances de la préhistoire.

C - Conserver le patrimoine écologique de la réserve

En outre, le patrimoine écologique du site est diversifié, et sa préservation devra passer par un ensemble d'actions, de protection ou de gestion. Le respect de la réglementation du site et des diverses prescriptions du plan de gestion par tous ses utilisateurs en sera le socle. La réserve fera à ce titre l'objet d'une surveillance régulière.

Il s'agira pour certains milieux essentiellement de s'assurer de la compatibilité de leur évolution naturelle (boisements caducifoliés) avec la fréquentation du site, tandis que pour d'autres, des mesures de préservation et de gestion particulières devront être mises en place. Les milieux humides, stations d'espèces végétales patrimoniales par exemple, du fait de leur sensibilité, nécessitent une vigilance et un suivi particuliers, et devront, au moins à certaines périodes, être soustraits à la fréquentation. Les milieux landicoles et prairiaux, quant à eux, nécessiteront la mise en place d'une gestion adaptée et pérenne, par pâturage assorti ou non d'opérations d'entretien de la végétation. De la même manière, les pratiques sylvicoles devront être adaptées à la poursuite des objectifs de conservation du site.

Dans tous les milieux, le contrôle des espèces exotiques envahissantes contribuera à préserver l'intégrité des peuplements végétaux et animaux de la Réserve.

Tout au long de la gestion de la réserve naturelle, le suivi des milieux et des espèces, l'évaluation des mesures de gestion et la mise à jour des connaissances et références sur ces éléments seront précieux pour orienter les choix de gestion.

D - Améliorer les connaissances sur les patrimoines géologique, écologique, archéologique et socio-culturels

La mise à jour des connaissances sur les différents patrimoines de la réserve naturelle constitue une catégorie d'objectifs importante.

Les études géologiques passées le démontrent, ainsi que les demandes de recherche ou d'échantillonnage depuis la création de la réserve. De plus, les projets de mise au jour de nouveaux affleurements nécessiteront des descriptions des coupes et des études des échantillons collectés.

L'hydrologie mérite d'être mieux connue (bord d'Adour, fond de carrière, zones humides...).

Le statut de PSM accessible engendrera des projets scientifiques, et le conseil scientifique contribuera à orienter ceux-ci.

L'inventaire du patrimoine écologique du site étant incomplet, il sera fort utile de l'amender pour des groupes peu connus sur le site, en priorité sur les groupes susceptibles de constituer des indicateurs de la gestion et de l'état de conservation des milieux (insectes, champignons, chauves-souris, etc.). En parallèle, une veille et un suivi régulier des habitats et des espèces à fort enjeu de conservation devront être menés.

De nombreux vestiges archéologiques ont été retrouvés sur le site et il existe encore des secteurs sous-prospectés, notamment dans les boisements du sud de la réserve. De plus amples recherches seraient opportunes pour augmenter les connaissances archéologiques.

Il est important de mettre en place un suivi du contexte socio-culturel afin de maintenir une adéquation entre les attentes des publics, de la population locale et les actions des gestionnaires.

D'une façon générale, la gestion de la Réserve visera à s'appuyer sur une assise scientifique importante (partenariats, publications, etc.).

E- Aménager la réserve pour l'accueil

S'ouvrir au public local ou de passage, sensibiliser les visiteurs à la richesse du patrimoine géologique et naturel présents et à l'importance de leur conservation, passe par un accueil sur le site dans le respect des règles d'un développement écotouristique. Or, pour le moment, le site ne dispose d'aucune infrastructure d'accueil, exception faite de quelques panneaux indiquant la réglementation et les sentiers accessibles en visite libre. Compte tenu des risques d'éboulements et de chute de pierres ou de personnes, la majeure partie des sentiers et l'accès au Point Stratotypique Mondial (PSM) sont interdits au public non accompagné par l'un des co-gestionnaires. Ainsi, il conviendra dans la durée du plan de gestion de remédier à l'absence de signalétique réglementaire à l'intérieur du site, de sécuriser, baliser et entretenir les sentiers d'accès au PSM afin de les rendre accessibles au public. Les groupes scolaires et le grand public devront être accueillis convenablement sur le site. Dans un souci d'accueil de tous les publics, une étude sera engagée sur l'accessibilité et l'accompagnement des personnes à mobilité réduite et des non-voyants. Enfin, une réflexion en concertation avec les acteurs du territoire sera initiée sur la mise en place future d'un lieu d'accueil pérenne dédié à la réserve, pouvant abriter entre autres un espace muséographique et des sanitaires ainsi que sur le fonctionnement de ce lieu et le personnel dédié.

F – Sensibiliser, éduquer et communiquer autour des patrimoines de la réserve

La sensibilisation des publics aux différents patrimoines de la réserve, qu'ils soient géologique, archéologique ou écologique, est une action très attendue par les élus locaux et les scientifiques. La diversité des publics potentiels est importante sur le territoire et la capacité de charge du site suffisante, pour peu que le site dispose d'un aménagement et d'une sécurisation adéquats. L'accueil encadré du public devra tenir compte de la sensibilité de certains milieux, espèces et des usages. Le public scolaire du secteur proche de la réserve est à privilégier. La lecture du site par les enseignants sera facilitée à travers l'organisation d'une formation professionnelle en immersion. Concernant les autres publics, il faudra adapter et réaliser des animations annuelles sur des thématiques variables et engager la réflexion sur la mise en place d'un plan d'interprétation. Enfin, de manière à adapter la gestion et la surveillance du site, une évaluation de sa fréquentation devra être menée.

Un objectif important est la communication autour de la réserve, qui reste à ce jour très restreinte compte tenu des risques liés au site et de la difficulté de son interprétation en l'absence de support ou de guide. Il conviendra d'élaborer et de diffuser des documents de présentation générale de la réserve. Dans un second temps, il sera nécessaire de participer aux événements en lien avec les patrimoines du site et de rédiger des articles à destination de la presse locale et territoriale, ce qui permettra d'améliorer l'ancrage territorial de la réserve.

G - Intégrer la réserve dans son territoire

La Réserve Naturelle géologique des carrières de Tercis-les-Bains s'insère dans un contexte géologique, écologique et d'usages particuliers, qu'il s'agit de bien appréhender.

L'acceptation de la réserve sur son territoire est notamment un des facteurs essentiels à sa bonne prise en compte et à son respect. La sensibilisation et la communication menée auprès des acteurs locaux seront à développer dans ce sens.

Concernant le patrimoine géologique, la réserve est inscrite dans l'INPG, dans un ensemble de sites qui pour certains méritent un statut de protection.

La préservation des milieux et des espèces remarquables devra être considérée au sein du réseau écologique local, afin d'identifier par exemple les connexions à préserver ou à rétablir, pour assurer de bonnes fonctionnalités des écosystèmes.

H - Assurer les missions transversales liées à la gestion de la réserve

La gestion de la Réserve Naturelle Régionale géologique des carrières de Tercis-les-Bains sera conduite de façon singulière par une équipe de trois co-gestionnaires (Conservatoire d'Espaces naturels d'Aquitaine, Association pour la Réserve Géologique de Saucats - La Brède, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Seignaux-Adour) aux compétences complémentaires, sous la responsabilité du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et en lien étroit avec la municipalité de Tercis-les-Bains. La gouvernance du plan de gestion s'appuiera en outre sur un comité consultatif de gestion et un conseil scientifique dédiés.

Il s'agira en premier lieu de doter le site et ses gestionnaires des moyens financiers et humains leur permettant d'assurer leurs missions et la conduite du plan de gestion. En outre, les données acquises et la gestion menée sur le site devront être valorisées auprès de tous les partenaires de la gestion du site comme au sein du réseau des sites protégés.

Les trois gestionnaires adhèrent en outre à Réserves Naturelles de France (RNF) pour participer à différentes commissions, ainsi qu'au réseau GRAINE. Par ailleurs, une réflexion peut être menée pour la mise en réseau des sites géologiques proches et ouverts au public.

Définition des objectifs opérationnels

A partir des objectifs à long terme définis précédemment, des objectifs opérationnels sont proposés. Ils définissent un résultat à atteindre au terme de ce plan de gestion.

Tableau I : Liste des Objectifs opérationnels

Objectifs à long terme	Code	Objectifs opérationnels
A - Conserver le patrimoine géologique de la réserve	A1	Protéger le patrimoine géologique
	A2	Assurer la lisibilité des affleurements
	A3	Créer d'autres coupes
	A4	Conserver et gérer les collections géologiques
B - Conserver le patrimoine archéologique de la réserve	B1	Conserver et gérer les collections archéologiques
C - Conserver le patrimoine écologique de la réserve	C1	Protéger le patrimoine écologique
	C2	Conserver et diversifier les habitats patrimoniaux
D - Améliorer les connaissances sur les patrimoines géologique, écologique, archéologique et socio-culturels	D1	Etudier la stratigraphie de la réserve
	D2	Etudier la paléontologie de la réserve
	D3	Améliorer les connaissances sur les autres caractéristiques géologiques de la réserve
	D4	Améliorer les connaissances sur le patrimoine écologique de la réserve
	D5	Améliorer les connaissances sur le patrimoine archéologique de la réserve
	D6	Développer l'assise scientifique de la réserve
	D7	Améliorer les connaissances sur le contexte socio-culturel et historique
E - Aménager la réserve pour l'accueil	E1	Assurer l'accueil et la sécurité de la réserve
F - Sensibiliser, éduquer et communiquer autour des patrimoines de la réserve	F1	Eduquer le public scolaire et étudiant au patrimoine géologique, archéologique et écologique
	F2	Sensibiliser le grand public au patrimoine géologique, archéologique et écologique
	F3	Former les professionnels
	F4	Communiquer sur la réserve
	F5	Valoriser commercialement la réserve
G - Intégrer la réserve dans son territoire	G1	Améliorer l'intégration et l'acceptation de la réserve sur le territoire
	G2	Protéger les sites d'intérêt en lien avec la réserve
	G3	Mettre en réseau les sites d'intérêt géologique proches
H - Assurer les missions transversales liées à la gestion de la réserve	H1	Assurer la gouvernance du site
	H2	Participer aux réseaux RNF et SIG
	H3	Organiser la gestion administrative et financière de la réserve
	H4	Organiser et valoriser les données de la réserve

Tableau de bord de gestion

Pour chaque objectif élabonné des opérations de gestion sont à mettre à place. Ceux-ci ont été divisés en plusieurs catégories :

- MP : Mesures de protection – Opérations visant à protéger les patrimoines de la réserve
- MC : Mesures de conservation – Opérations permettant de conserver les différents savoirs, objets et matériels en lien avec les patrimoines de la réserve
- RSg : Recherches et suivis géologiques - Opérations permettant d’améliorer les connaissances sur la géologie et évaluer l’efficacité des mesures prises
- RSa : Recherches archéologiques - Opérations visant à améliorer les connaissances sur le patrimoine archéologique de la réserve
- RSe : Recherches et suivis écologiques - Opérations permettant d’améliorer les connaissances sur l’écologie et évaluer l’efficacité des mesures prises
- RSsc : Recherches socio-culturelles - Opérations permettant d’améliorer les connaissances socio-culturelles associées à la réserve
- Gg : Travaux de restauration du patrimoine géologique – Opérations nécessaires pour remettre à jour le patrimoine géologique de la réserve
- Gc : Gestion courante d’entretien – Opérations visant à entretenir la végétation de la réserve
- Gp : Aménagement de la réserve – Opérations et travaux nécessaires à l’aménagement de la réserve pour le public
- VPa : Accueil et animations sur la réserve – Réalisation d’animations pour différents publics sur la réserve
- VPc : Communication générale – Opérations de communication autour de la réserve
- ATd : Développement local – Opérations visant à intégrer la réserve dans son territoire
- ATF : Animation territoriale foncière – Opérations relatives à la sécurisation foncière et d’usage de parcelles d’intérêts similaires à ceux de la réserve et en lien avec la réserve
- PGr : Participation aux différents réseaux de gestionnaires
- PGg : Suivi du plan de gestion – Ensemble des réunions et des bilans administratifs, financiers et techniques

Tableau II : Opérations relatives à l'objectif à long terme A – Conserver le patrimoine géologique de la réserve

Objectifs à long terme	Objectif opérationnels	Facteurs d'influence	Code	Opérations	Priorité
A - Conserver le patrimoine géologique de la réserve	A1 - Protéger le patrimoine géologique	- Fréquentation du site	MP.1	Concevoir et réaliser des tournées de surveillance	1
			MP.2	Mettre en place et entretenir la signalétique réglementaire de la réserve	1
			Gp.1	Sécuriser et baliser les sentiers, limiter l'accès aux zones sensibles	1
			MC.2	Réaliser et diffuser les documents de cadrage des scientifiques	1
			MP.4	Assurer un suivi régulier des zones fossilifères sensibles	1
			MP.6	Former les agents de police de la nature	2
	A2 - Assurer la lisibilité des affleurements	- Processus d'érosion, mouvements de terrain - Dynamique naturelle de la végétation	RSg.2	Suivre la végétation des fronts de taille et des accès	1
			Gc.1	Gérer la végétation des fronts de taille et leur accès	1
			Gc.2	Gérer la végétation des déblais d'intérêt	1
			Gc.3	Entretien la végétation des sentiers	1
			RSg.3	Identifier la coupe type sur les paliers II & IV	1
			Gg.1	Montrer la surface karstique du Campanien	1
			Gg.2	Mettre en valeur le Campanien lagunaire	2
			Gg.3	Restaurer le palier V	2
			Gg.9	Repositionner la stèle et pérenniser le repérage des paliers II et IV	2
			Gg.10	Gérer les nouveaux éboulis manquant la visibilité (échantillonnage, évacuation)	2
	Gg.12	Restaurer l'accès de l'affleurement E	1		
	A3 - Créer d'autres coupes	- Manque de connaissances	Gg.4	Restaurer la coupe complémentaire du Campanien moyen	2
			Gg.5	Restaurer la coupe complémentaire du Maastrichtien supérieur	2
			Gg.6	Créer une tranchée dans le Cénomaniens	2
Gg.7			Créer une tranchée au droit de la limite Crétacé/Tertiaire (après investigations)	2	
Gg.8			Créer une tranchée dans le Trias	2	
Gc.7			Suivre les travaux de gestion	1	
A4 - Conserver et gérer les collections géologiques	- Modalités de conservation	MC.1	Conventionner avec le musée du site de Tercis à Narrosse	1	
		VPc.5	Mettre à jour l'exposition à la mairie de Tercis	2	
		RSg.1	Suivre les échantillons nouveaux	1	
		MC.3	Assurer un suivi des prêts	1	
		MC.6	Valoriser la collection	2	
		MC.4	Sauvegarder et conserver la bibliographie	1	

Tableau III : Opérations relatives à l'objectif à long terme B – Conserver le patrimoine archéologique de la réserve

Objectifs à long terme	Objectif opérationnels	Facteurs d'influence	Code	Opérations	Priorité
B - Conserver le patrimoine archéologique de la réserve	B1 - Conserver et gérer les collections archéologiques	- Modalités de conservation	MC.5	Gérer et conserver les nouveaux échantillons	1
			MP.1	Concevoir et réaliser des tournées de surveillance	1
			RSa.1	Assurer les fouilles préventives préalablement à tout aménagement	1
			MC.6	Valoriser la collection	2
			MC.4	Sauvegarder et conserver la bibliographie	1

Tableau IV : Opérations relatives à l'objectif à long terme C – Conserver le patrimoine écologique de la réserve

Objectifs à long terme	Objectif opérationnels	Facteurs d'influence	Code	Opérations	Priorité
C - Conserver le patrimoine écologique de la réserve	C1 - Protéger le patrimoine écologique	- Fréquentation du site	MP.1	Concevoir et réaliser des tournées de surveillance	1
			MP.2	Mettre en place et entretenir la signalétique réglementaire de la réserve	1
			MP.3	Baliser les limites de la réserve	1
			Gp.1	Sécuriser et baliser les sentiers, limiter l'accès aux zones sensibles	1
			Gp.8	Cartographier les chemins non officiels	1
			MP.5	Utiliser l'équipement vestimentaire du personnel travaillant sur la réserve	1
			MP.6	Former les agents de police de la nature	1
	C2 - Conserver et diversifier les habitats patrimoniaux	- Dynamique naturelle de la végétation - Activité de pâturage - Activité sylvicole - Gestion du site par la commune	Gc.4	Gérer et entretenir les milieux naturels de la réserve (pâturage, débroussaillage)	2
			Gc.5	Limiter le développement des espèces exotiques envahissantes	2
			RSe.3	Suivre les espèces exotiques envahissantes	2
			RSe.1	Suivre la flore patrimoniale	2
			RSe.2	Suivre la faune patrimoniale	2
			RSe.7	Actualiser la cartographie des habitats naturels	2
			Gc.6	Mettre en comptabilité les pratiques sylvicoles avec les enjeux de la réserve	2
Gc.7	Suivre les travaux de gestion	1			

Tableau V : Opérations relatives à l'objectif à long terme D – Améliorer les connaissances sur les patrimoines de la réserve

Objectifs à long terme	Objectif opérationnels	Facteurs d'influence	Code	Opérations	Priorité
D - Améliorer les connaissances sur les patrimoines géologique, écologique, archéologique et socio-culturels	D1 - Etudier la stratigraphie de la réserve	- Manque de connaissances	Gg.9	Repositionner la stèle et pérenniser le repérage des paliers II et IV	1
			RSg.5	Sonder le mur du Bedat (limite Crétacé - Tertiaire)	1
			RSg.4	Reprendre la coupe "Unité Bedat" (Maastrichtien supérieur)	1
	D2 - Etudier la paléontologie de la réserve	- Manque de connaissances	RSg.6	Echantillonner les déblais	1
			RSg.7	Suivre régulièrement les observations	1
			RSg.8	Suivre les éblouissements de terrain et constituer une collection de référence	1
	D3 - Améliorer les connaissances sur les autres caractéristiques géologiques de la réserve	- Manque de connaissances	RSg.9	Améliorer les connaissances sur la géophysique	2
			RSg.10	Améliorer les connaissances sur la sédimentologie	2
			RSg.11	Améliorer les connaissances sur les terrains de recouvrement	2
			PGc.6	Gérer les bases de données du site (RNF et SICEN)	2
			Gg.11	Etudier la réouverture des paliers dédiés aux études (zéro et I comblés, III)	2
			Gp.11	contribuer à l'amélioration de la station sismique, suivi des travaux	2
	D4 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine écologique de la réserve	- Manque de connaissances	RSg.12	Améliorer les connaissances sur la géomorphologie	2
			RSe.5	Compléter les inventaires sur les groupes peu étudiés	2
			RSe.4	Améliorer les connaissances sur la pédologie de la réserve	2
	D5 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine archéologique de la réserve	- Manque de connaissances	RSe.6	Améliorer les connaissances sur la patrimonialité des boisements du bord d'Adour	2
			RSa.2	Améliorer les connaissances sur le patrimoine archéologique de la réserve	2
	D6 - Développer l'assise scientifique de la réserve	- Manque de connaissances	MC.6	Valoriser la collection	2
			RSg.13	Mettre en place et pérenniser les partenariats scientifiques avec les universités	1
D7 - Améliorer les connaissances sur le contexte socio-culturel et historique	- Manque de connaissances	RSg.14	Développer la communication scientifique	1	
		RSe.8	Réaliser des enquêtes et des recherches sociologiques, culturelles	1	
		RSe.9	Réaliser des recherches sur l'histoire du site	2	

Tableau VI : Opérations relatives à l'objectif à long terme E – Aménager la réserve pour l'accueil

Objectifs à long terme	Objectif opérationnels	Facteurs d'influence	Code	Opérations	Priorité
E - Aménager la réserve pour l'accueil	E1 - Assurer l'accueil et la sécurité de la réserve	- Fréquentation du site	MP.2	Mettre en place et entretenir la signalétique réglementaire de la réserve	1
			Gp.4	Mettre en place et entretenir un panneau d'interprétation de la réserve	1
			Gp.2	Evaluer la dangerosité des affleurements	1
		- Processus d'érosion, mouvements de terrain	Gp.3	Réaliser un diagnostic de sécurité des arbres	1
			Gp.5	Signaler l'accès routier à la réserve	1
			Gp.1	Sécuriser et baliser les sentiers, limiter l'accès aux zones sensibles	1
			Gc.3	Entretien la végétation des sentiers	1
		- Dynamique naturelle de végétation	MP.3	Baliser les limites de la réserve	1
			Gp.9	Elaborer et mettre en place un parcours d'interprétation pour la visite libre	1
			Gp.6	Indiquer et matérialiser les aires de stationnement	2
			Gp.7	Installer et entretenir des toilettes sèches	1
			MC.7	Préfigurer la mise en place d'une Maison de la Réserve à Tercis	1
			- Outils d'information et de sensibilisation	VpC.11	Réaliser une étude sur l'accessibilité et l'accompagnement des personnes à mobilité réduite et des non-voyants
RSe.10	Evaluer la fréquentation du site	1			

Tableau VII : Opérations relatives à l'objectif à long terme F – Sensibiliser, éduquer et communiquer

Objectifs à long terme	Objectif opérationnels	Facteurs d'influence	Code	Opérations	Priorité
F - Sensibiliser, éduquer et communiquer autour des patrimoines de la réserve	F1 - Eduquer le public scolaire et étudiant au patrimoine géologique, archéologique et écologique	- Fréquentation du site - Outils d'information et de sensibilisation	VPa.1	Concevoir les animations types	1
			VPa.4	Réaliser des documents/cahiers des charges pour l'accueil des différents types de publics	1
			VPa.2	Concevoir et réaliser des animations pour les scolaires	1
			VPa.6	Accueillir les jeunes sur le temps de loisirs	2
			VPa.7	Accueillir les étudiants et accompagner leurs explorations	2
			Gp.10	Réfléchir à une destinée pédagogique de la route goudronnée menant à la carrière	2
			VPa.8	Accueillir des chantiers nature	2
	F2 - Sensibiliser le grand public au patrimoine géologique, archéologique et écologique	- Fréquentation du site - Outils d'information et de sensibilisation	VPa.3	Concevoir et réaliser des visites guidées grand public	1
			VPa.5	Accueillir les manifestations pour le grand public	2
			VPa.9	Accueillir les personnes en situation de handicap	2
			Gp.9	Elaborer et mettre en place un parcours d'interprétation pour la visite libre	1
			VPc.2	Rédiger un article pour le bulletin municipal	1
	F3 - Former les professionnels	- Outils d'information et de sensibilisation	ATd.1	Réaliser des actions de formation à la réserve	2
			PGr.3	Participer à des colloques, journées techniques, forums d'information...	1
	F4 - Communiquer sur la réserve	- Fréquentation du site - Outils d'information et de sensibilisation	VPc.1	Elaborer et diffuser des documents de présentation de la réserve	1
			VPc.10	Missionner un photographe	2
			VPc.3	Participer à des salons, expositions, rencontres	2
			ATd.6	Promouvoir la réserve dans les outils et supports de valorisation territoriale	1
			VPc.4	Concevoir et réaliser une exposition itinérante de la réserve	2
	VPc.8	Développer un site internet propre à la réserve	1		
F5 - Valoriser commercialement la réserve	- Ressources humaines et financières	VPc.9	Etude de faisabilité d'une stratégie commerciale pour générer des recettes en faveur du fonctionnement de la réserve	2	

Tableau VIII : Opérations relatives à l'objectif à long terme G – Intégrer la réserve dans son territoire

Objectifs à long terme	Objectif opérationnels	Facteurs d'influence	Code	Opérations	Priorité
G - Intégrer la réserve dans son territoire	G1 - Améliorer l'intégration et l'acceptation de la réserve sur le territoire	- Outils d'information et de sensibilisation	ATd.5	Développer des partenariats avec les structures locales	2
			ATd.2	Participer à l'organisation des manifestations locales	2
			ATd.4	Impliquer la réserve dans les projets territoriaux	2
			ATd.3	Valoriser la réserve auprès des acteurs et usagers locaux (= associations culturelles et sportives, collectifs de citoyens, ACCA,...)	1
			VPc.7	Proposer une visibilité de la réserve à l'office du tourisme de Dax (vitrine, panneau...)	2
			VPc.6	rénover les vitrines d'exposition de la mairie (avec panneaux)	2
	G2 - Protéger les sites d'intérêt en lien avec la réserve	- Foncier et politiques territoriales	ATf.1	Définir le Périmètre d'Action Territoriale de la réserve et établir une stratégie	2
			ATf.1	Définir le Périmètre d'Action Territoriale de la réserve et établir une stratégie	2
			ATf.3	Protéger d'autres sites de Tercis déjà identifiés : coupe de Peyratta	2
			ATf.4	Protéger d'autres sites de l'INPG déjà identifiés : Pouillon	2
			ATf.5	Protéger d'autres sites de l'INPG déjà identifiés : Angoumé	2
			ATf.6	Protéger d'autres sites de l'INPG déjà identifiés : St Pandelon	2
			ATf.7	Protéger d'autres sites de l'INPG déjà identifiés : Gascon	2
			ATf.8	Protéger d'autres sites de l'INPG déjà identifiés : récif fossile de St Paul les Dax	2
	ATf.9	Protéger d'autres sites de l'INPG déjà identifiés : Lespéron	2		
G3 - Mettre en réseau les sites d'intérêt géologique proches	- Foncier et politiques territoriales	ATf.10	Protéger d'autres sites de l'INPG déjà identifiés : St Lon	1	

Tableau IX : Opérations relatives à l'objectif à long terme H – Assurer les missions transversales liées à la gestion de la réserve

Objectifs à long terme	Objectif opérationnels	Facteurs d'influence	Code	Opérations	Priorité
H - Assurer les missions transversales liées à la gestion de la réserve	H1 - Assurer la gouvernance du site	- Ressources humaines et financières	PGc.2	Réunir le comité de gestion de la réserve	1
			PGc.3	Réunir le comité scientifique de la réserve	1
			PGc.4	Rédiger le rapport annuel d'activité	1
			PGc.8	Evaluer le premier plan de gestion	1
			PGc.9	Rédiger le deuxième plan de gestion	1
	H2 - Participer aux réseaux RNF et SIG	- Ressources humaines et financières	PGr.1	Contribuer au réseau des réserves naturelles de France	1
			PGr.2	Participer aux réseaux des sites d'intérêt géologique	1
			PGr.4	Développer des partenariats inter-réserves (tourisme, autres réserves naturelles locales...)	2
	H3 - Organiser la gestion administrative et financière de la réserve	- Ressources humaines et financières	PGc.5	Mobiliser des moyens financiers pour la mise en œuvre de la gestion du site	1
			PGc.1	Organiser la cogestion de la réserve	1
	H4 - Organiser et valoriser les données de la réserve	- Ressources humaines et financières - Modalités de conservation	PGc.6	Gérer les bases de données du site (RNF et SICEN)	1
PGc.7			Valoriser et transmettre les données aux partenaires	1	



© N. Déjean



Réserve Naturelle géologique
SAUCATS - LA BREDE



SEIGNANX ET ADOUR



Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine
Nouvelle-Aquitaine

Antenne Pays-Basque/Landes
156, rue de Gascogne
64240 URT / AHURTI

Tél : 05 59 70 58 37
Mél : antenne40@cen-aquitaine.fr